

Le point sur l'extension de l'Ambroisie en Poitou-Charentes pour l'année 2006

Michel CAILLON *

Depuis plusieurs années la présence de l'Ambroisie à feuilles d'armoise, plante invasive originaire d'Amérique du Nord et au pollen fortement allergisant, est régulièrement signalée dans les articles de presse des quotidiens régionaux, dans les bulletins spécialisés de la Société Botanique du Centre-Ouest et des associations de protection de la Nature, comme étant présente en divers points du territoire de la Région Poitou-Charentes. La plupart du temps il s'agissait jusque-là de plantes isolées apparues dans des jardins de zones pavillonnaires, et plus rarement de stations plus étendues comme ce fut le cas à Jonzac en 2004, dans un champ de maïs situé sur le bord de la Seugne.

Cependant l'équipe de Poitou-Charentes Nature chargée de ce suivi a été intriguée par les indications enregistrées par les capteurs de pollen du Réseau National de Surveillance Aérobiologique installés à Poitiers et à La Rochelle et gérés par Atmo Poitou-Charentes. Celles-ci faisaient régulièrement état de nuages polliniques aéroportés par le vent en août-septembre tous les ans depuis 1998 avec des pics peu nombreux dépassant les seuils minimum allergisants en 2005 à La Rochelle. Mais nous ne pouvions pas localiser le lieu d'émission. Toutefois en consultant les résultats des enquêtes nationales menées par l'Agence Française de Protection des Végétaux et les publications du Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains en 2004, nous avons pris connaissance de deux foyers de contaminations régulières, l'un situé autour de Sauzé-Vaussais, dans un rayon de 20 km à cheval sur les départements des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Charente et l'autre situé au sud d'Angoulême et débordant sur le département de la Dordogne. Pour évaluer avec plus de précision la localisation, l'intensité et la durabilité de cette contamination nous avons pris l'initiative de réunir les représentants du Conseil Régional et des services de l'Etat les plus

* M. C. : 19 rue des Villas, 86000 POITIERS.

concernés, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS) et Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) (service de protection des végétaux) et de faire valoir l'intérêt de la mise en place aux environs d'Angoulême d'un capteur de pollen. Poitou-Charentes Nature décidait alors de lancer en partenariat avec la Société Botanique du Centre-Ouest et avec le concours de Boris FUMANAL (INRA Dijon) une enquête auprès des différents organismes publics, professionnels et associatifs susceptibles d'apporter leurs concours et de nous renseigner sur la répartition de l'espèce, son abondance et sa fréquence d'apparition pluriannuelle.

Malgré le faible nombre de réponses positives - elles émanent de coopératives agricoles et de négociants en graines - les résultats de cette enquête confirment largement ce que nous pressentions : l'Ambrosie s'est durablement installée en Région Poitou-Charentes, notamment dans le sud des Deux-Sèvres et en Sud-Charente. Voici la liste des communes contaminées qui ont été recensées :

- 17 communes dans le sud des Deux-Sèvres dans un rayon de 20 km autour de Chef-Boutonne : Ardilleux, Brioux-sur-Boutonne, Bouin, Chef-Boutonne, Couture-d'Argenson, Gournay, Loizé, Loubillé, Luché-sur-Brioux, Lusseray, Mazières-sur-Béronne, Melleran, Saint-Genard, Paizay-le-Tort, Saint-Vincent-la-Châtre, Sauzé-Vaussais et Tillou,
- 2 communes contiguës et proches d'Angoulême en Sud-Charente : Bouëx et Dirac.

En raison du caractère fragmentaire de ces données qui recoupent approximativement celles de l'Agence Française de Protection des Végétaux (AFPV) et du Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains (CETIOM), il est vraisemblable que d'autres secteurs soient aussi contaminés dans ces deux départements ainsi que dans ceux de la Vienne et de Charente-Maritime comme nous l'ont confirmé nos informateurs ainsi que le Docteur Jean-Marie DAGNÈRE, médecin allergologue responsable du capteur de Poitiers qui signale la présence d'un troisième foyer dans les zones industrielles de Châtelleraut et près de Scorbé-Clairvaux dans le nord de la Vienne. Les réponses que les uns et les autres nous ont fournies et qui ont été doublées d'un entretien téléphonique nous révèlent des aspects particulièrement significatifs de la contamination qui, jusque-là, avaient été très sous-estimés :

1 - Ce sont les cultures de tournesol qui sont les plus atteintes, au point que les rendements peuvent baisser de 75 % et que certaines parcelles ne justifiant plus une récolte n'ont pas été moissonnées. Les agriculteurs estiment qu'ils n'ont pas trouvé sur le marché de désherbants sélectifs suffisamment efficaces, ce qui n'est d'ailleurs pas surprenant en raison de la parenté génétique du tournesol et de son adventice.

2 - La contamination est durable et s'étend régulièrement d'année en année. On cite des cas de rémanence de plus de 10 ans, sans nouvelle culture de tournesol, s'expliquant par la longévité des semences dans le sol, et malgré l'usage répété pendant plusieurs années de désherbants

efficaces utilisés sur ces mêmes parcelles ensemencées, entre-temps, avec d'autres espèces cultivées. Le stock de graines enfouies entretient donc régulièrement des poussées germinatives pendant plusieurs années. En outre, des parcelles mises en jachère se transforment rapidement en « prairies à ambroisie » qui deviennent de nouveaux réservoirs de semences et de redoutables vecteurs de pollen.

3 - Les moissonneuses-batteuses sont partout considérées comme des facilitateurs de dispersion des semences au sein d'une même parcelle et d'une parcelle à une autre. En effet, on a pu constater que des parcelles de tournesol non contaminées le devenaient après le passage de moissonneuses ayant préalablement circulé dans des parcelles contaminées. Cela expliquerait aussi la présence de groupements homogènes d'ambrosies sur les bas-côtés de la route D. 104 entre Bouëx et Dirac.

4 - Sont aussi affectées des parcelles de blé d'hiver, de colza, de maïs, voire de sorgho, sans qu'il soit possible de connaître la cause de la contamination (engins agricoles, semences mal triées, anciennes parcelles de tournesol ?). De toute façon l'usage raisonné de désherbants sélectifs et le décalage entre les cycles annuels de développement de l'espèce cultivée (autre que le tournesol) et de l'ambroisie permettent de venir à bout de l'adventice... au moins jusqu'à l'année suivante en raison du stock éventuel de graines dormantes enfouies dans le sol.

5 - L'ambroisie ne semble pas avoir d'exigences édaphiques particulières dans notre région puisqu'on la rencontre sur les sols de champagne, les groies, les aubues et varennas du Crétacé, ainsi que sur les terres rouges à châtaigniers.

6 - Au plan sanitaire on signale quelques cas de conjonctivite chez des conducteurs de moissonneuses-batteuses en période de pollinisation. Des allergologues précisent l'existence de cas d'allergie à l'ambroisie autour de Poitiers, mais le reste de la population ne semble pas, pour l'instant, avoir été victime de pollinose avérée, peut-être en raison du manque d'informations des médecins généralistes des secteurs contaminés qui sont surtout agricoles.

Malgré des conditions météorologiques souvent défavorables, les deux capteurs de pollen de Poitiers et La Rochelle, gérés par ATMO Poitou-Charentes, ont intercepté en 2006 des nuages aéroportés de pollen d'ambroisie et enregistré quelques grains de pollen d'ambroisie dès le 1^{er} août, puis des valeurs oscillant entre 26 et 44 grains par m³ entre le 29 août et le 4 septembre.

Un capteur de type Cour de l'Association Française d'Étude des Ambrosies, est fonctionnel depuis le 1^{er} août au Lycée agricole de l'Oisellerie à la Couronne, à proximité d'Angoulême. Il n'a pas bénéficié de meilleures circonstances météo mais il est plus proche des aires d'émission pollinique supposées et a le gros avantage d'être plus sensible en raison du plus grand cubage d'air exploré.

Il permet d'envisager une modélisation prédictive des risques pour les années à venir. C'est ainsi que, selon les normes de l'Association Française

d'Étude des Ambroisies (AFEDA), la période de risque infraclinique avec un taux égal ou inférieur à 5 grains est maintenant connue avec précision à La Couronne (semaines 32 à 34), ce qui correspond au premier seuil d'alerte avec mise en traitement pour les personnes les plus sensibles et déjà fragilisées, une semaine plus tôt qu'avec les autres types de capteurs. Pendant la période de risque allergique, qui correspond à des taux supérieurs à 5 grains, et qui lui a succédé cette année pendant les semaines 35 à 37 (entre le 28 août et le 17 septembre), il a enregistré des valeurs de 21, 20 et 9 grains. C'est au début de cette période correspondant au risque allergique n° 2 selon la norme utilisée par le Réseau National de Surveillance Aéropollinique (RNSA) que le deuxième seuil d'alerte pourra entraîner des traitements antiallergiques pour des personnes nouvellement exposées. Enfin, le seuil du risque allergique invalidant générateur d'asthme et de trachéite - il correspond à 100 grains/m³ et justifie la mise en route de traitements renforcés - est encore loin d'avoir été atteint en Poitou-Charentes.

Au total, nous avons maintenant la certitude que l'Ambroisie est devenue dans la Région Poitou-Charentes un véritable polluant biologique nuisible aux cultures, et qui pourrait aussi le devenir encore plus au cours des prochaines années pour la santé de l'homme et pour la reconstitution spontanée des milieux naturels. A terme, en cas d'invasion plus généralisée, la vocation agricole régionale en oléagineux et de sa filière biocarburant risquerait même d'être compromise. Déjà les producteurs de tournesol et les négociants en oléagineux des secteurs contaminés se sentent totalement démunis et ne cachent pas leur inquiétude face à la nécessité de réorienter leurs productions et leurs pratiques agricoles ou commerciales.

Parallèlement à cette invasion à caractère intensif et durable, l'espèce continue à se propager beaucoup plus discrètement dans les zones pavillonnaires des petites villes et des banlieues urbaines où elle est signalée épisodiquement. On peut aussi craindre, en l'absence de précautions, l'impact des grands chantiers linéaires dans l'accélération de la propagation de l'espèce, notamment celui de la future LGV Sud-Europe-Atlantique qui doit traverser de part en part l'ensemble des zones contaminées. La mise à nu durable de sols contenant des graines dormantes (et qui devraient être recouverts de géotextiles ou d'écorces) et le transport de terre ou de déblais constituent en effet des facteurs facilitateurs de dispersion d'une efficacité redoutable.

Aussi pour mieux contrôler, voire enrayer la propagation de cette plante devenue invasive, plusieurs dispositions devraient être envisagées en conformité avec le tout nouveau Plan Régional Santé Environnement, lequel prévoit :

- d'assurer un haut niveau de protection de la population,
- de favoriser les actions de prévention et d'agir à la source,
- d'assurer l'information et la mobilisation de tous (professionnels de la santé, éducateurs, médias...) afin que chacun puisse agir pour améliorer sa qualité de vie,

- de développer des systèmes de veille, de surveillance et d'alerte, et d'améliorer l'information sur la prévention de l'asthme et des allergies.

Dans l'immédiat et pour la campagne 2006-2007, nous proposons, en application de ce plan :

- 1 - de cerner avec plus de précision les zones contaminées, que ce soit au sol ou par télédétection satellitale (expérimentée en Rhône-Alpes et mise au point par l'AFEDA et le Centre de Télédétection et d'Écologie Terrestre de Toulouse), tant en extension, qu'en intensité et durée, ainsi qu'au plan des risques d'émission pollinique par l'implantation d'un capteur performant et spécifique dans le sud-est du Mellois,
- 2 - de procéder, toujours dans les zones contaminées, à un renouvellement des pratiques agricoles :
 - en substituant aux jachères spontanées, aux jachères florales et aux jachères à vocation industrielle dont le faible degré de recouvrement facilite les germination d'ambrosies, des jachères à semis automnal de ray-gras, luzerne ou trèfles, à fort pouvoir couvrant,
 - en pratiquant la rotation des cultures et le désherbage systématique des parcelles et bords de routes contaminés en utilisant soit les moyens mécaniques lorsque cela est possible : désherbinage, et fauchages suffisamment tardifs, au début du mois de septembre, pour interrompre la maturation des graines et ne pas permettre les repousses conduisant à la grenaison avant l'hiver, soit des désherbants chimiques sélectifs et appropriés à chaque type de culture,
 - en ayant recours à la technique dite du faux semis d'interculture qui permet la levée massive d'ambrosies se traduisant par une réduction sensible du stock semencier contenu dans le sol, avant leur élimination par désherbage, fauchage ou déchaumage,
 - ou encore par transformation des parcelles infestées en pacages à moutons ces derniers pouvant consommer l'ambrosie sans inconvénient pour leur santé,
 - et aussi par la mise en application de la « charte pour récolte à la moissonneuse-batteuse de parcelles contaminées », charte en cours de rédaction et préparée par le CETIOM, en partenariat avec les entrepreneurs,
- 3 - de dépasser le stade de la communication confidentielle dans un contexte général d'indifférence pour informer largement les élus, les professions agricoles, les professions de santé, les services d'entretien des routes et des grands chantiers, les enseignants des écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement agricoles, à commencer par ceux des zones les plus contaminées. Les médias devraient être davantage sollicités notamment la télévision régionale en cas d'alerte pollinique allergisante.

Ce n'est qu'à ce prix qu'il sera peut-être possible de juguler la progression de l'Ambroisie et ses méfaits en Poitou-Charentes pendant qu'il est encore temps et à supposer qu'il ne soit pas trop tard.